

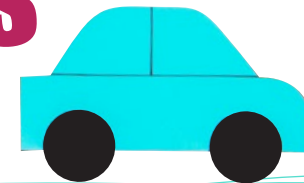
Bourse au permis de conduire

Tu es vittellois(e) ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Tu souhaites passer ton permis ?

RENSEIGNE-TOI !

Vittel **Vittel** | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bourse au permis de conduire



CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

- Résider à Vittel depuis au moins un an.
- Être âgé de 16 à 25 ans.
- Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour en cours de validité.
- Remplir les conditions de ressources : quotient familial mensuel inférieur ou égal à 1 300 €.
- Déposer un dossier de candidature au CCAS.
- Obtenir l'avis favorable de la commission d'attribution.
- S'inscrire dans l'une des 3 auto-écoles de Vittel.

Les 16-17 ans pourront obtenir une bourse de 420€ pour la conduite accompagnée, sous réserve d'avoir obtenu le code et réalisé 35h de bénévolat à la Ville de Vittel, dans les 6 mois à compter de l'accord de la commission (avoir 16 ans au jour des heures de bénévolat).

Pour les 18-25 ans, la bourse pourra être de 650€, sous réserve d'avoir obtenu le code et réalisé 50h de bénévolat à la Ville de Vittel ou dans une association vittelloise à caractère social ou humanitaire, dans l'année qui suit l'accord de la commission (avoir 18 ans au moment des heures de bénévolat).

Plus d'infos et dossier de candidature à la Maison Ressources
29 rue François Richard - 88800 Vittel - **03 29 08 43 14**

Plus d'infos : Maison Ressources - 29 rue François Richard - 88800 Vittel
03 29 08 43 14 - www.ville-vittel.fr - ccas@ville-vittel.fr